

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20250911-4-11-09-2025-DE
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	12

Date de la convocation
3 septembre 2025

Numéro délibération
4-11/09/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture



Et publication

17/09/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 11 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 septembre à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Brun Samuel, Blanchet Bernard (pouvoir à Jeannot Philippe)

Quorum : 8

Secrétaire : Cindy Fourré

Objet de la délibération : **Achat de la parcelle C 1290**

Le maire propose d'acquérir la parcelle à côté du parc afin d'y planter un bois. Le conseil municipal décide, à l'unanimité (à main levée) d'acheter la parcelle C 1290 d'une surface de 6 836 m² pour un montant de 5 000 € et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié ainsi tous les documents relatifs à cet achat.

Pour copie conforme, Surin le 11 septembre 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	C. Fourré
	